

Actualité

Wilmington Trust accentue sa présence en France

Daxia Rojas

443 mots

14 mars 2019

[L'AGEFI Quotidien](#)

AGEFIF

0

Français

Copyright 2019 Agefi. All rights reserved.

La filiale française de la banque M&T a obtenu un agrément de l'ACPR pour opérer comme établissement de paiement en France.

Wilmington Trust accélère son développement en France. La société basée à Londres depuis 2002 et rachetée par la banque new-yorkaise M&T en 2011, annonce ce jeudi avoir obtenu un agrément de l'ACPR pour opérer en tant qu'établissement de paiement. Présente sur le territoire depuis l'ouverture de son bureau parisien en décembre 2017, Wilmington Trust agit en tant qu'agent des banques et agent des sûretés. L'entreprise est spécialisée dans le séquestre, la gestion de prêts syndiqués dans un contexte de restructuration, un secteur en plein boom depuis le Brexit, les services administratifs de titrisation et la gestion de crédits accordés par des fonds à des PME.

« La licence a été suggérée par les cabinets d'avocats qui nous fournissent nos mandats », explique à L'Agefi, Jean-Christophe Schroeder, directeur général du département des marchés de capitaux internationaux de Wilmington Trust. « Avant la question ne se posait pas, l'agent des banques a toujours été traditionnellement une autre banque. Nous avons préféré devancer la réglementation et demander l'agrément », ajoute-t-il. Peu connu sur le marché français, Wilmington bénéficie avec ce label d'un argument pour conquérir de nouveaux clients.

Depuis 18 mois, la société, dont les effectifs devraient passer de 2 à 10 employés fin 2020, a déjà géré plus de 40 transactions en France. « L'objectif est de tripler le chiffre d'affaires d'ici à 2021 », affirme Jean-Christophe Schroeder. Dans cet optique, Wilmington Trust a signé un partenariat avec la société de gestion française Solutions Fiducie. « C'est un partenariat de complémentarité. La fiducie est un mécanisme utilisé dans les restructurations et l'octroi du crédit qui demande un agrément AMF », détaille Jean-Christophe Schroeder. « Nous n'avions ni la capacité interne, ni le désir, de demander deux agréments en même temps. L'idée était de pouvoir offrir le service par une tierce partie et d'avoir une solution clé en main pour nos clients », souligne-t-il.

Dans ses activités liées aux restructurations et en excluant les acteurs bancaires, la société estime d'ores et déjà détenir 50% des parts de marché en France et 25% en Europe. Ce développement français est, de fait, une composante de la stratégie de développement européenne de Wilmington Trust. Possédant des bureaux à Francfort et Dublin, elle souhaite notamment augmenter sa présence en Italie dans les années à venir. Au total, le groupe revendique 87,7 milliards de dollars d'actifs sous gestion.

Agefi SA

Document AGEFIF0020190314ef3e0008d